



# PROGRAMME D'ÉTUDES et d'ACTIVITÉS 2019

12 novembre 2018



## **Le PEA 2019, le contexte**

Le programme d'études 2019, s'inscrit dans un contexte particulier pour l'ensemble des acteurs engagés dans la conduite des politiques sportives en Île-de-France avec notamment :

- Le projet de nouvelle gouvernance du sport au niveau national et ses implications sur le plan régional avec la déclinaison de Conférences régionales du sport ou « parlements du sport » et la définition de projet sportif territorial adossé à une conférence des financeurs qui intégrera de nouveaux acteurs.
- L'avenir incertain du projet de Métropole (contours géographiques, budget et forme juridique) et ses implications dans le sport (rôle des départements, des EPT, capacités financières selon l'avenir des dotations d'intercommunalités etc.)
- La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et la construction d'un héritage pour l'ensemble du territoire régional

- **Le programme 2019 s'organise autour de six grands axes** essentiels qui s'inscrivent dans les missions d'origine de l'IRDS tout en tenant compte de l'actualité en cours.
- **Il se compose d'études nouvelles et d'études de 2018 qui se prolongent, ainsi que de travaux récurrents**

### **Ces axes sont :**

1. La connaissance des pratiques sportives
2. Les équipements et espaces de pratique
3. L'économie du sport
4. L'appui aux politiques publiques
5. L'IRDS centre de ressources
6. Contribution de l'IRDS aux études de l'IAU-Île-de-France

## 1. La connaissance des pratiques sportives

### 1.1. Refonte de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF)

- **Passage à un panel internet**

Le dispositif EPSF passe d'une enquête téléphonique en aléatoire à une enquête en ligne (plus rapide, plus économique) et par quotas ce qui permettra de toucher les jeunes plus facilement (problème des mobiles « only »). Ce changement représente une rupture totale avec notre dispositif actuel (perte de l'historique) car le questionnaire devra être revu et adapté au nouveau mode de passation avec une méthode différente d'échantillonnage.

La tranche d'âge de la population interrogée sera modifiée. Les 15-17 ans et les plus de 75 ans sont des cibles difficiles à atteindre sur un panel online.

- **Révision des rythmes d'enquêtes**

La réalisation du terrain d'enquête aura lieu en septembre 2019, sur les pratiques sportives au cours des 12 derniers mois. En septembre on se place sur une saison sportive et c'est un moment clé pour mesurer l'impact des Jeux de 2024 sur la pratique sportive.

L'objectif est de réaliser 3 vagues annuelles (2019, 2020, 2021) afin d'être en mesure de réaliser des analyses départementales rapidement. Il y aurait ensuite une pause de 2 ans (2022, 2023), au cours de laquelle des publications pourraient voir le jour avec des zooms sur des départements ou sur des catégories de population comme les femmes par exemple.

Dans un troisième temps, deux vagues d'enquête seraient réalisées en septembre 2024, et septembre 2025 (1 an après les Jeux). Septembre 2024 est une étape essentielle : elle va permettre de mesurer la pratique sur les 12 derniers mois, donc un an avant les Jeux ; Le terrain se situant juste après l'événement, on pourra mesurer dans la partie variable la manière dont les Franciliens ont suivi l'événement et les retombés en termes d'intention de pratique. Un terrain en septembre 2025 permettra de mesurer les taux de pratique un an après l'événement.

- **Partie variable 2019 : les pratiquants auto organisés**

Depuis 10 ans d'enquête, l'IRDS observe cette pratique et ses pratiquants : on sait combien ils sont, on connaît leur profil et les disciplines qu'ils privilégient. Mais cette pratique a beaucoup évolué en une décennie (développement des supports technologiques, des réseaux sociaux, de l'offre privée, des espaces de pratique extérieurs...). Ce qui nous amène à vouloir redéfinir plus précisément ce profil. Plusieurs pistes sont à creuser : sur les modalités de la pratique (avec qui, quel niveau de pratique, usage des objets/équipements connectés, usage des réseaux sociaux...) ; sur le parcours sportif de ces pratiquants (ont-ils déjà pratiqué en club ? Comment ont-ils été initiés à la pratique ? Quelle est leur ancienneté dans la pratique ?...) ; sur les espaces de pratique qu'ils fréquentent (espaces non aménagés, espaces naturels urbains, équipements en accès libre, salles privées...). Enfin on ne connaît pas les attentes de ce public : point d'eau ? Sanitaires ? Coach à disposition ? Horaires d'ouvertures étendues...)

## 1.2. Focus sur une discipline, une catégorie de pratiquants, ou un territoire

- **La pratique féminine du football en Île-de-France :**

En juin et juillet 2019 se déroulera la coupe du monde de football féminin dont une partie des matchs auront lieu en Île-de-France. En amont l'IRDS fera un point sur le développement de la pratique, les politiques incitatives et les freins à son développement.

- **Le développement des APS de santé en Île-de-France ?**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'inactivité physique est responsable à elle seule de 10% des décès en Europe. Pratiquer une activité physique joue un rôle prépondérant dans la prévention de la maladie et de ses récurrences. Les médecins peuvent dorénavant prescrire une activité physique adaptée (APA) à leurs patients souffrant d'affections de longue durée (ALD), soit 10 millions de Français. Cela vient confirmer la reconnaissance officielle du sport comme traitement médical complémentaire mais aussi de première intention. Dans ce contexte l'IRDS et l'ORS produiront un dossier sur la situation quant à l'offre d'APA dans la région : comment se structure-t-elle ? Avec quels acteurs et quels moyens ? Pour quels publics ? Quels en sont les points forts et les points faibles ? Les leviers ?

- **Le sport dans les territoires ruraux d'Île-de-France (prolongement 2018)**

Cette étude s'appuie sur l'enquête des pratiques sportives des Franciliens et sur des entretiens qualitatifs auprès du mouvement sportif et des collectivités pour décrire ce qu'est la pratique sportive dans ces territoires, les freins à son développement, les expériences intéressantes, les innovations sociales dans ce domaine.

## 1.3. Diffusion des bonnes pratiques (#Sport-Innov)

- **L'accueil des publics et des nouvelles pratiques sportives :**

Recueil qualitatif de démarches innovantes en matière d'accueil des publics éloignés de la pratique sportive ou pour répondre aux nouvelles pratiques (santé, loisirs, emploi...) et au développement du sport en général.

Présentation d'expériences sur le site internet de l'IRDS.

## 2. Les équipements et espaces sportifs

### 2.1. Point sur l'offre francilienne

- **Les équipements de sports de nature en IDF (atlas 2), prolongement 2018**

Dans la lignée de l'atlas des équipements sportifs élaboré dans le cadre de la convention DRJSCS/IRDS, un second atlas portera sur les équipements de sports de nature qui n'ont pu être traités dans le précédent. Les sports nautiques, la randonnée, le cyclisme, l'escalade en milieu naturel... seront à l'honneur.

- **Île-de-Loisirs de Vaires-Torcy : développement des sports de nature (prolongement 2018)**

Afin de permettre à l'île de loisirs de devenir une destination en matière de sports de nature à l'échelle métropolitaine, voir au-delà, et de formaliser une nouvelle identité « station de sports nature urbaine », l'IRDS mène une étude sur le potentiel de développement de ces activités autour et sur l'île avec pour objectifs de : mixer les publics sports, loisirs, développer une offre complémentaire des acteurs du territoire intervenant sur la thématique et de valoriser l'héritage olympique. Cette étude viendra alimenter les réflexions sur le futur modèle économique et de gestion du Stade Nautique Olympique d'Île-de-France.

- **Mise à jour de l'atlas des disciplines olympiques d'été (2014)**

Le premier atlas date de 2014 (données 2013). Cet atlas très apprécié du mouvement sportif (fédérations et ligues) et des collectivités sera remis à jour avec les données 2017-2018 du ministère des sports (données disponibles en juillet 2019). Pour une publication prévue en décembre 2019/janvier 2020. Cette mise à jour interviendra après les Jeux de Rio et avant ceux de Tokyo (2020) et marquera un point d'étape pour Paris 2024. Les disciplines ont connu des évolutions inégales, de nouvelles disciplines sont apparues, les limites administratives ont été modifiées (régions, métropole...).

### **3. Economie du sport, emploi et formation, grands événements**

#### **3.1. Les grands événements sportifs**

- **Suivi tableau de bord des grands événements sportifs en IDF**

La base de données constituée dans le cadre du dossier de l'IRDS sur l'accueil des grands événements sportifs publiée au premier trimestre 2018 sera mise à jour régulièrement afin de maintenir un suivi de cette thématique.

- **Jeux olympiques et paralympiques de 2024**

A travers son programme d'études 2019, l'IRDS s'attache à mettre en place des indicateurs de suivi des effets potentiels des Jeux sur le développement de la pratique sportive en général (adaptation de l'enquête Pratiques sportives des Franciliens, atlas des disciplines olympiques...) et à participer aux réflexions quant à la construction d'un héritage pérenne des Jeux (faire de l'île de loisirs de Vaires-Torcy une station urbaine de sport de nature, les leviers de développement du sport-santé ....). Il contribuera également au suivi de la mise en œuvre du plan d'accompagnement de la Région à l'organisation des Jeux, et dans le cadre de la plateforme Impact 2024 à la constitution de Cahiers d'impacts (potentiellement sur la question du développement des APS via les entreprises de l'ESS).

#### **3.2. Le Financement des équipements sportifs de proximité**

- **Les outils de financement des équipements sportifs :**

Quels sont aujourd'hui les outils de financement pour accompagner l'effort de construction des équipements sportifs publics ? Entre fiscalité urbaine, dispositifs contractuels, aides publics, fonds d'investissement... Une note synthétique reprendra ces éléments et pointerà si possible les effets leviers, les freins à la construction. Cette étude est en association avec le pôle planification de l'IAU ÎDF.

#### **3.3. Innovation et sport :**

- **L'innovation dans et par le sport (prolongement de l'étude 2018)**

L'innovation dans le sport, qu'elle soit numérique ou pas, est porteuse de développement de nouvelles activités et fait apparaître de nouveaux acteurs dans le domaine du sport : écosystème francilien, potentiel de développement en cours et à venir. Cette étude est en association avec le département Économie de l'IAU îdF.

## 4. Appui aux politiques publiques

### 4.1. Appui aux politiques régionales

- **Conférence régionale du sport**

Animation de l'atelier sur le développement des infrastructures sportives et suivi global de la nouvelle conférence. L'IRDS avec l'appui d'un rapporteur membre du CROSIF anime cet atelier. Le groupe de travail s'est réuni une première fois le 1 octobre 2018. Quatre réunions sont prévues en 2019 pour avancer des propositions sur la thématique avec l'ensemble des représentants.

- **Bilan des équipements financés depuis 2016 par le Conseil régional**

Constitution d'une base de données statistique avec l'appui de l'administration régionale sur les équipements et sites de pratiques sportives financés dans le cadre des dispositifs publics régionaux depuis 2016 : dispositifs « sports » mais aussi émanant d'autres politiques sectorielles tels que les Contrats d'aménagement régional (CAR) ou encore les Contrats ruraux (CoR). Productions de cartes et d'infographies pour une analyse des résultats.

### 4.2. Travaux conduits en partenariat avec la DRJSCS

- **Convention biennale d'objectifs 2018-2019 :**

L'IRDS travaille avec la DRJSCS dans la recherche de synergies. Ce partenariat s'applique à éviter les doublons et à rechercher de bonnes complémentarités sur les travaux menés, profitables in fine aux acteurs du champ du sport.

Cette collaboration et ce dialogue partenarial prend différentes formes : échanges de données et d'analyses, participation aux comités de pilotage mis en place sur les études de l'IRDS, coproduction de travaux. Il est formalisé dans le cadre de conventions d'objectifs.

Une convention biennale 2018/2019 est en cours d'exécution. Un avenant devra être signé pour la seconde année (2019) précisant les travaux à poursuivre et le montant associé.

Les travaux concernant l'atlas des sports de nature, le sport dans les territoires ruraux, l'intercommunalité sportive ainsi que l'étude sur le développement des APS de santé constituent les études principales répertoriées dans la convention.

## 5. L'IRDS, centre de ressources

### 5.1. Les chiffres clés

La 7<sup>ème</sup> édition des **Chiffres clés du sport en Île-de-France** sera éditée en 2019 comme chaque année. Ce document présente l'ensemble des thématiques pour lesquelles des données chiffrées sont disponibles : pratique sportive, licences, équipements, emploi, formation, grands événements....

### 5.2. Sport et intercommunalité en Île-de-France

Le point réalisé en juillet 2017 sur les intercommunalités et la prise de la compétence sport et son application sera mis à jour en 2019 pour les EPT et les EPCI avec une cartographie associée.

### 5.3. Outil cartographique disponible en accès libre sur le site [www.irds-idf.fr](http://www.irds-idf.fr)

L'outil de la cartographie du sport en Île-de-France est dorénavant déployé dans sa nouvelle version (Cartoviz). Plus performant et plus ergonomique pour les utilisateurs, il sera amené à évoluer encore,

d'une part en fonction des éventuelles évolutions institutionnelles et d'autre part avec des développements spécifiques (Webmap) à destination des partenaires qui en exprimeront le besoin. Il s'agit de contribuer également au développement des fonctionnalités de l'application sur le sport en accès libre en fonction de son avancée (nouvelles disciplines notamment : vélo, baignade, sports nautiques etc...).

#### **5.4. Le site internet et ses ressources documentaires, ses dossiers, ses outils**

L'IRDS s'attache à faire vivre son site internet pour qu'il demeure un lieu de ressources pour l'ensemble des acteurs du sport. Un onglet « Conférence régionale du sport » a été ajouté pour présenter la Conférence, ses objectifs, sa composition ainsi que les 6 ateliers thématiques. Les documents associés (Compte rendu des ateliers etc.) pourront y être associés.

## **6. Contribution de l'IRDS aux études de l'IAU Île-de-France**

### **6.1. Les « Cahiers de l'IAU »**

- **Un Cahier spécial Sport**

Le sport est de plus en plus prégnant dans nos sociétés (modes de vies, santé, économie...). Il est devenu un outil de promotion de la ville, des territoires..., il est aussi un outil de changement : le sport n'est plus pensé à côté ou en plus, il peut (doit) être au cœur du modèle urbain, du renouvellement écologique etc. Un Cahier en 4 parties avec des articles d'experts, de chercheurs, des témoignages d'acteurs, des exemples en France et à l'étranger, des infographies etc. :

- 1- Le sport acteur de la ville durable et inclusive
- 2- Le sport révélateur de l'espace public
- 3- Le sport levier de programmation urbaine
- 4- Le sport levier de développement économique territorial

### **6.2. La redynamisation des centres-villes**

De nombreux centres-villes franciliens sont confrontés à un affaiblissement de leur attractivité se traduisant par une désertification des publics, une hausse de la vacance... Cette étude en lien avec le département Economie de l'IAU-Île-de-France vise à proposer des solutions associées à l'offre d'équipements et de services. A ce titre, dans quelle mesure les installations sportives peuvent contribuer à la redynamisation de ces centres.